



16ème législature

Question N° : 15824	De Mme Frédérique Meunier (Les Républicains - Corrèze)	Question écrite
Ministère interrogé > Éducation et jeunesse		Ministère attributaire > Éducation et jeunesse
Rubrique >enseignement secondaire	Tête d'analyse >Instauration de « groupes de niveaux » au collège	Analyse > Instauration de « groupes de niveaux » au collège.
Question publiée au JO le : 05/03/2024 Question retirée le : 11/06/2024 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Frédérique Meunier attire l'attention de Mme la ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'instauration de « groupes de niveaux » au collège, en français et en mathématiques. Cette mesure permettra de réduire drastiquement le nombre d'élèves par classe. Selon une étude, près de 80 % des enseignants y sont favorables. Cependant, aucun chiffrage précis sur ces créations de poste n'a été annoncé pour le moment, alors que la loi de finances prévoyait jusqu'alors la suppression de près de 2 500 postes (en équivalent temps plein). Annoncés le 14 décembre 2023, les postes mis aux concours 2024 confirment les suppressions de postes : en effet, le nombre de postes mis au concours externe diminue en lettres modernes et n'augmente pas en mathématiques. Aussi, elle lui demande comment trouver de nouveaux enseignants sachant qu'il est déjà compliqué de remplir les postes ouverts dans ces deux disciplines et souhaite savoir, dans un métier en pleine crise d'attractivité, comment recruter quand il n'y a pas de candidat.